ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021 - CANTON DE SÉES (61)





Les candidats de MARINE LE PEN











« À 10 mois de la grande échéance présidentielle, ces élections départementales sont l'occasion d'affirmer votre attachement à la proximité et votre souhait de porter l'alternance au pouvoir.

Sécurité, localisme, soutien à nos TPE-PME, fierté française : sortir de toutes les crises actuelles est possible !

Le rassemblement pour la victoire commence aujourd'hui.

Je compte sur vous. »



#### PRISE EN CHARGE DES MIGRANTS :

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- X
- Un mineur isolé étranger coûte 40 000€ par an au département.
- $\otimes$
- **60% sont en réalité majeurs.** (Rapport sénatorial 2017)
- $\otimes$

Ils sont responsables de l'explosion de l'**insécurité**.

(Exemple : 2 délits/crimes par jour à Bordeaux en 2020)

SEULS **NOS ÉLUS** METTRONT UN TERME À CE SCANDALE!

#### POUR NOTRE DÉPARTEMENT

## FAITES LE CHOIX DE LA **PROXIMITÉ**

ET DE LA PROTECTION SOCIALE

## **EN ORNE, NOUS LE FERONS :**

- Un euro dépensé par le département sera un euro en faveur de la qualité de vie des Français.
- Nous refuserons l'accueil des migrants et leur prise en charge par le département.
- Nous lutterons contre la fraude sociale afin que les aides bénéficient aux Français dans le besoin.
- Nous renforcerons, dans notre département, la sécurité dans les collèges et leur environnement.
- Nous favoriserons la culture et l'identité de notre département.

# RETRAITE, HANDICAP, ENFANCE: UNE PROTECTION SOCIALE AU SERVICE DES FRANÇAIS! Plutôt que de financer les mineurs isolés étrangers ou d'aider au logement

Plutot que de financer les mineurs isolés étrangers ou d'aider au logement des clandestins, élus, nous investirons davantage dans l'éducation de nos enfants, le bien-être de nos aînés et l'insertion des personnes en situation de handicap.

## LES 20 & 27 JUIN, VOUS VOTEREZ DEUX FOIS

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : PAS D'ABSTENTION !

**CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE** 

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021 - CANTON DE SéES (61)

